

L'hon. M. BALLANTYNE: Je ne peux pas le dire. Que mon honorable ami laisse cela à notre générosité. Je l'assure que nous ferons ce que nous pourrons.

M. SINCLAIR (Queen) (I. P.-E.): Je ne réclame pas ce redressement des salaires comme une générosité, mais comme une question de justice. C'est une chose qu'on aurait dû régler il y a longtemps.

M. CASGRAIN: Le Gouvernement ne s'occupe pas des menus détails; il ne s'intéresse qu'aux millions.

M. SINCLAIR (Queen) (I. P.-E.): Je suis tout prêt à accepter la déclaration du ministre et à laisser le tout à son jugement.

M. CASGRAIN: Revenant à la question que j'ai signalée il y a quelques instants au comité concernant la transaction entre le Gouvernement et la Gulf of St. Lawrence Shipping & Trading Co. au sujet de la vente du vapeur *Champlain*, le ministre nous a dit qu'un acte avait été signé à une certaine date, mais il ne nous a pas dit qui en étaient les signataires. Evidemment il y avait le Gouvernement d'une part, mais qui représentait l'autre part?

L'hon. M. BALLANTYNE: La compagnie "Gulf of St. Lawrence Shipping & Trading Co." M. H. de S. Bossé a signé au nom de cette compagnie.

M. CASGRAIN: Une autre personne attachée à la compagnie a-t-elle signé?

L'hon. M. BALLANTYNE: Si ma mémoire ne me trompe pas, M. Bossé seul a signé.

M. CASGRAIN: Le ministre pourrait-il faire trouver ce contrat par les deux employés capables qui aident le comité à disposer de ces crédits? Je voudrais avoir une réponse plus définitive en ce qui regarde les parties contractantes qui ont signé au nom de la compagnie. Je sais de source autorisée que la personne qui possède le principal intérêt dans la compagnie, qui est ce que nous appelons son bailleur de fonds, est un avocat de Montréal du nom de Barnard. Je ne dis pas qu'il est allé jusqu'à donner une garantie pour cette transaction, mais je crois qu'il y a du vrai dans le renseignement qui m'a été donné. Le ministre pourrait-il trouver le contrat et nous le laisser voir.

L'hon. M. BALLANTYNE: Mon honorable ami ne s'attend pas à ce que je le lui envoie immédiatement.

M. CASGRAIN: Non.

L'hon. M. BALLANTYNE: Je n'ai pas le contrat, mais je serai heureux de le faire parvenir à l'honorable député.

M. CASGRAIN: Si le contrat a été préparé et signé par M. Bossé au nom de la compagnie et si des billets pour le reliquat ont été signés aussi par lui au nom de la compagnie et endossés par un certain Thomas Harling, comment se fait-il, qu'après cela, cette nouvelle compagnie la Gulf Pulp & Paper Co. qui n'était pas partie au contrat, a aussi endossé les billets? A la demande de qui et pourquoi la nouvelle compagnie a-t-elle endossé ou garanti les billets?

L'hon. M. BALLANTYNE: Ces messieurs s'intéressaient à l'établissement d'un service avec Clarke's Harbour.

M. CASGRAIN: Dois-je comprendre que le vapeur *Champlain* doit faire le service entre Québec et Clarke's Harbour et qu'il a été passé à ces messieurs?

L'hon. M. BALLANTYNE: Je ne puis vous répondre là-dessus.

M. CASGRAIN: Je comprends que le Gouvernement a entre les mains un contrat signé par la personne qui a acheté le vapeur et que des billets ont été aussi consentis par la compagnie, l'un de \$12,000 et l'autre de \$11,000 environ; que plus tard une nouvelle compagnie est survenue et a endossé les billets. Je voudrais savoir pourquoi le Gouvernement a cru qu'un nouvel endossement des billets était nécessaire si la compagnie et M. Harling avaient été jugés comme étant en premier lieu suffisamment responsables?

L'hon. M. BALLANTYNE: Je suis certain que mon honorable ami ne trouvera pas à redire au fait que les vigilants fonctionnaires du ministère cherchent, dans l'intérêt public, à se procurer toutes les garanties possibles. C'est tout simplement ce qu'ils ont fait. Ils auraient eu d'autres endos si cela avait été possible.

M. CASGRAIN: Les deux billets dont le ministre a parlé étaient-ils des billets originaires ou des renouvellements?

L'hon. M. BALLANTYNE: Des billets originaires.

M. CASGRAIN: Sont-ils échus aujourd'hui?

L'hon. M. BALLANTYNE: Un d'eux a été payé, comme je l'ai dit à mon honorable ami il y a un instant. Les autres n'ont pas été honorés et c'est pourquoi la cause